

CAISSE DES ECOLES DELIBERATION DU COMITE DE GESTION

Nº 2024/08 du 04 avril 2024

Sous-préfecture d'Argenteuil

OBJET: FINANCES - CAISSE DES ECOLES
BUDGET PRIMITIF 2024

1 5 AVR. 2024 ARRIVEE

L'an Deux Mille Vingt Quatre le 04 avril à 18 H

Le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles de Sannois, légalement convoqué le onze mars deux mille vingt-quatre, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur le Maire, Président de la caisse des écoles

ETAIENT PRESENTS:

Monsieur JAMET, Maire et Président Madame BRULE, Maire Adjoint et Vice-Présidente Madame CAPBLANC, Maire Adjoint Madame GUILBAUD, Représentant IEN Madame AUBIN, Conseillère Municipale Madame TOUMI, Conseillère Municipale

ETAIENT ABSENTS:

Madame COUTELLIER, Représentant du Préfet, ayant donné pouvoir à Mme Brulé Mme BOUTGHOURDINE, Membre cotisant, ayant donné pouvoir à Mme Guilbaud Madame BIDARD, Membre Cotisant Madame EL MERNISSI, Membre Cotisant

Le Comité de Gestion,

Vu l'Article 15 de la Loi du 10 Avril 1867 sur l'Enseignement Primaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2312-1, L.3312-1 et L.4311-1 prévoyant un rapport d'orientations budgétaires,

Vu la délibération n°2024/03 du 11 mars 2024 donnant acte du débat d'orientation budgétaire,

Vu la délibération 2024/05 du 04 avril 2024 adoptant le Compte de Gestion de l'exercice 2023 du budget principal dressé par le Receveur,

Vu la délibération 2024/06 du 04 avril 2024 approuvant le Compte Administratif de l'exercice 2023 du budget principal dressé par l'Ordonnateur,

Vu la délibération n°2024/07 du 04 avril 2024 affectant les résultats 2023.

Considérant le projet de Budget Primitif 2024 présenté,

Après en avoir délibéré,

Vote(s) Pour: 8 Vote(s) Contre: 0 Abstention(s): 0

Décide :

Article 1 : de demander à la ville de Sannois, une subvention d'équilibre de 14 000 € (quatorze mille euros)

Article 2 : d'adopter le Budget Primitif 2024 tel qu'annexé, il s'équilibre globalement à hauteur de 25 142,35€

- En investissement

362.95 €

- En fonctionnement

24 779.40 €

Article 3 : de préciser que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux présenté à Monsieur le Président de la Caisse des Ecoles de Sannois, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise – 2/4 bd de l'Hautil BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex dans ce même délai de deux mois par l'intermédiaire de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : http://www.telerecours.fr.

AINSI DELIBERE,

8

Le secrétaire de séance Stéphane Crépel POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président de la Caisse des Ecoles Bernard JAMET

Maire de Sannois Vice-Président Communauté d'Agglomération Val Parisis

Exécutoire en vertu de l'article L 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales A.R. du... 15/0.4/2024.

E Solié ou Notifié le...

Pour le Maire Par délégation la Directrice Générale des Services

C. NOUAILHETAS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

: CAISSE DES ECOLES (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 26950149000016

POSTE COMPTABLE: SERVICE DE GESTION COMPTABLE ERMONT

M. 57

Budget primitif Voté par nature

BUDGET: CAISSE DES ECOLES SANNOIS (3)

ANNEE 2024

Sous-préfecture d'Argenteuil



- (1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
- (2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
- (3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Exécutoire en vertu de l'article L 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales A.R. du. 15/6/9/2024 Publié ou Notifié le......



Sommaire

I - Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8
II - Présentation générale du budget	
A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19
III - Vote du budget	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	31
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	34
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	36
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
B - Annexes patrimoniales	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	38
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	39
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	40
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	~
A - Arrêté et signatures	41
	7.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

⁽¹⁾ A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité, informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la détte se calculent à partir du montant de la dette au 1 ° janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sort à renseigner.

I – INF	ORMATIONS GENERALES	
MODA	ALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- assemined deliberante decide de voter le present budget : au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ; au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ; (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- III Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
 - Fonctionnement : 7.5 %
 - Investissement : 7.5%
- IV En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V Les provisions sont semi-budgétaires (4).
- VI La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précèdent.
- VII Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

- (1) A complèter par « du chapitre » ou « de l'article ».
 (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
 (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
 (4) A complèter par un seul des deux choix suivants, seton les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- (4) A completer par un seut des deux choix sulvants, seron les dispositions semi budgétaire ;
 budgétaire ;
 budgétaire par delibération N*... du ...
 (5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
 (6) A complèter par un seuf des trois choix sulvants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
 avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1,

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	18 775,44	19 302,10	6 315,69	A1	6 842,35
Investissement	0,00	0,00	(3) 362,95	A2	362,95
Fonctionnement	18 775,44	19 302,10	(4) 5 952,74	A3	6 479,40

	RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses		Recett	es		Solde (B)
TOTAL des RAR	1+11	0,00	III + IV	0,00	B1	0,00
Investissement	1	0,00	Ш	0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	6 842,35
Investissement	A2 + B2	362,95
Fonctionnement	A3 + B3	6 479,40

⁽¹⁾ État à complèter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1, (2) Indiquer le signe – ai dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1, Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1, Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées n	on mandatées
SECTION D'INV	ESTISSEMENT - TOTAL	(1)	0,00
018	RSA		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	=======================================	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT - TOTAL	(11)	0,00
011	Charges à caractère général (4)		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014	Atténuations de produits		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66	Charges financières		0,00
67	Charges spécifiques (4)		0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	1
SECTION D'INVE	ESTISSEMENT - TOTAL	(III)	0,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées	li e	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT - TOTAL	(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précèdent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

	II – PRESENTATION GENERALE DU BUD VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REP	OGET		
	VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REP	ORTS	A	
		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	362,95	0,	
		+	•	
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,	
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)	
	001 Soide d'execution de la section d'investissement reporte (1)	0.00	362,9	
			-	
	Total de la section d'investissement (2)	362,95	362,	
		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	24 779,40	18 300,	
	+	•		
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,	
REPORTS		(si déficit)	(si excédent)	
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	6 479,	
		-		
	Total de la section de fonctionnement (3)	24 779,40	24 779,	
	TOTAL DU BUDGET (4)	25 142,35	25 142,	

Les restes à réaliser de la section de montannement correspondent: en dépenses, aux depenses enjagées non mandaties et non tatachies.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandaties au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'entission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exècution reporté - crédits d'investissement votés,

(3) Total de la section de fonctionnement = PAR - résultat reporté - crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

⁽¹⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précèdent, soit après le voie du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission

	II - PRESENTATION GENERALE DU BUD	DGET	11
	PRESENTATION DES AP VOTEES		B1
AUT	ORISATION DE PROGRAMME (1)	Ch (t(-)	Montant
Numéro AUT	ORISATION DE PROGRAMME (1) Libellé	Chapitre(s)	Montant

Numéro	Libellé	Shapitic(s)	
	TOTAL		0,00
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

⁽¹⁾ il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Celà concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais égatement des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur monitant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

		II – PRESENTATION GENERALE DU BUDG	
		PRESENTATION DES AE VOTEES	
Montant	Chapitre(s)	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)	
Montant	Chapitre(s)	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1) Libellé	Numéro

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0.00
TOTAL GENERAL		0.0

⁽¹⁾ il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
20	Immobilisations incorporelles (sauf le	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
	204) (y compris opérations) (3)			0.0	2.h	
204	Subventions d'équipement versées (y	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
	compris opérations) (3) (8)					
21	Immobilisations corporelles (y compris	362,95	0,00	362,95	362,95	362,9
	opérations) (3)	VIII 140 140 140 140 140 140 140 140 140 140	77.75			
22	Immobilisations reçues en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
	affectation (y compris opérations) (3)			5200	PATTA	
	(4)		1		1	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
	(y compris opérations) (3)					
Total de	es dépenses d'équipement	362,95	0,00	362,95	362,95	362,9
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
18	Cpte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
	(BA,régie) (5)					
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Total de	es dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Total de	es dépenses réelles d'investissement	362,95	0,00	362,95	362,95	362,9
040	Opérations ordre transf. entre	0,00		0,00	0,00	0,0
	sections (7)					70
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,0
Total de	es dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,0
	Substitution of the substi					
	TOTAL	362,95	0,00	362,95	362,95	362,9
						+
		DO	01 SOLDE D'EXECUT	TION NEGATIF REPO	RTE OU ANTICIPE	0,0

(1) Voir Atat L.B.	nour la cor	nnaraican	nor rannort	au budget	prácádant

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

362,95

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁵⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5),

⁽⁷⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.

⁽⁸⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	l II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Total d	es recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes d'ordre d'investissement	0,00	in bush or	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		R 001	SOLDE D'EXECUTIO	N POSITIF REPORTI	OU ANTICIPE	+ 362,95

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 362,95

0,00

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	- 11
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

011 012	Charges à caractère général (3)	précédent (1)	N-1	nouvelles (2)	l'assemblée	(= RAR + vote)
012		16 500,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
- 1	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	6 950,00	0,00	6 779,40	6 779,40	6 779,40
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses de gestion courante	23 450,00	0,00	24 779,40	24 779,40	24 779,40
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	es dépenses réelles de nnement	23 450,00	0,00	24 779,40	24 779,40	24 779,40
023	Virement à la section	0,00	SALE BEAUTY	0,00	0,00	0,00
042	d'investissement (4) Opérations ordre transf. entre	0,00		0,00	0,00	0,00
043	sections (4) (5) Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	es dépenses d'ordre de nnement	0,00		0,00	0,00	0,00
			open manife			20 400000
_	TOTAL	23 450,00	0,00	24 779,40	24 779,40	24 779,40
	- Charles					+
			D	002 RESULTAT REPO	RTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 24 779,40

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

⁽⁵⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 997,26	0,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00
Total de	es recettes de gestion courante	17 497,26	0,00	18 300,00	18 300,00	18 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes réelles de fonctionnement	17 497,26	0,00	18 300,00	18 300,00	18 300,00

Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

17 497,26	0,00	18 300,00	18 300,00	18 300,00
	17 497,26	17 497,26 0,00	17 497,26 0,00 18 300,00	17 497,26 0,00 18 300,00 18 300,00

DAMA DEGULI TAT DEDORTE OU ANTIQUE	0 470 40
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	6 4/9,40

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 24 779,40

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	0,00
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

=

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

⁽⁵⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁶⁾ Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)		Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)		0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)			0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)		0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)		362,95	0,00	362,95
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)		0,00	0,00	0,00
018	RSA	1	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		S ALC: YES	0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)			0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)			0,00	0,00
3	Stocks et en-cours			0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements			0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices			0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)			0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)			0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total		362,95	0,00	362,95

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	TO ALCOHOLD IN

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 362,95

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	18 000,00		18 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks	THE REAL PROPERTY.	0,00	0,00
65 6586	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9) Frais fonctionnement des groupes d'élus	6 779,40 0,00	0,00	6 779,40 0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	24 779,40	0,00	24 779,40

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEDENSES DE FONCTIONNEMENT CHMIH EES	24 770 40

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Hors chapitres opérations.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	SECTION OF STREET	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

		+
R 001 S	OLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	362,95
		•
	R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
		=
то	TAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	362,95

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 500,00		1 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	14 000,00		14 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	2 800,00	0,00	2 800,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	18 300,00	0,00	18 300,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	6 479,40
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	24 779,40

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	111
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DE			

	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	362,95	0,00	0,00	362,95	362,95	0,00	362,95	362,95
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	362,95	0,00	0,00	362,95	362,95	0,00	362,95	362,95
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'équipement	362,95	0,00	0,00	362,95	362,95	0,00	362,95	362,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00			The section		
Total	des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles	362,95	0,00	0,00	362,95	362,95	0,00	362,95	362,95
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre	0,00	NORTH AND AND AND		0,00	0,00		0,00	0,00

0,0	D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)			

|--|

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont volées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'était III-A2.1 pour le détait des opérations d'équipement.
 (4) Voir l'était IV-85 pour le détait des opérations pour compte de tiers.
 (5) Ct. définition du chapitre des opérations d'ordre (10 404 = RF 042).
 (6) Accume prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 (7) Ct. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RF 042).
 (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un volle de l'assemblée délibérante, inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après volle du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

 (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

	-
III – VOTE DU BUDGET	111
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES	A

RECETTES

	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			1		II.	III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165,	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00
	166 et 1688 non budgétaire)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	es recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest, non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
Total d	es recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	HANNEY MAN	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'ordre	0,00	THE REAL PROPERTY.	0,00	0,00	0,00

362,95	R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)
0,00	Affectation au compte 1068 (8)
362 95	Total des recettes d'investissement cumulées

(1) Voir étai I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'étai IV-85 pour le détail des opérations pour compte de liers.
 (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
 (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
 (7) Les solds d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte
- resulano.

 (§) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vole.

 (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
V	TOTAL	362,95	0.00	0,00	362,95	362,95	0,00	362,95	362,95
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	362,95	0,00	0,00	362,95	362,95	0,00	362,95	362,95
2188	Autres immobilisations corporelles	362,95	0,00		362,95	362,95	0,00	362,95	362,95
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s dépenses d'équipement	362,95	0,00	0,00	362,95	362,95	0,00	362,95	362,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	ex contract	0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00	NAME OF THE OWNER OWNER OF THE OWNER O	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00			N. W. D. L. V.		
Total de	s dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s dépenses réelles	362,95	0.00	0,00	362,95	362,95	0,00	362,95	362,95
040	Opérations ordre transf, entre sections (6)	0,00	A G S D		0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total de	s dépenses d'ordre	0,00		A 5 1 1 1 1	0,00	0,00	STATE OF THE PARTY	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes.

⁽¹⁾ Distailler les articles conformément au plan de comptes
(2) Voir état l-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AP nouveilles qui sont voitées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouveilles programmations pluriannueilles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de liers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgetaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	100
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	A3

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
					Ĭ.	III = I + II	
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des	recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
138	Autres subventions invest, non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règie)	0,00	0,00	0.00	0.00	0.00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des	recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des	ecettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00	
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	All was a second	0,00	0,00	0,00	
Total des	ecettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Sauf 165, 166 et 16449.
(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes résiles en cas de réduction ou d'annutation de mandats donnant lieu à reversement.
(5) Voir l'annews IV-B5 pour le détait des opérations pour compte de liers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DE 042).
(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 55 peuvent figurer dans le détait du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à riarcle 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupent les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	111
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	В

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	23 450,00	0,00	0,00	24 779,40	24 779,40	0,00	24 779,40	24 779,40
011	Charges à caractère général (3)	16 500,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	EVEL TELL AS	0,00	0,00	THE REAL PROPERTY.	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	6 950,00	0,00	0,00	6 779,40	6 779,40	0,00	6 779,40	6 779,40
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses de gestion des services	23 450,00	0,00	0,00	24 779,40	24 779,40	0,00	24 779,40	24 779,40
66	Charges financières	0,00	0,00	7	0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00	THE REAL PROPERTY.	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	S SPACE		0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					PARTY N
Total des	dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses réelles	23 450,00	0,00	0,00	24 779,40	24 779,40	0,00	24 779,40	24 779,40
023	Virement à la section d'investissement	0,00	The second	RE L	0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	TO BE L	RETER	0,00	0,00	ALTER.	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00	The second	0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
Total des départes de fonctionnement cumulées	24 770 40

⁽¹⁾ Voir était l-B pour le contenu du budget précédent.
(2) il s'aigli des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais égalèment les AE modifiant un slock d'AE existant.

- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

 (4) Les comples 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le règime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

 (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

RECETTES

RECEITES									
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II			
	TOTAL	17 497,26	0,00	18 300,00	18 300,00	18 300,00			
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00			
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00			
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
731	Fiscalité locale	0,00	0.00	0.00	0,00	0,00			
74	Dotations et participations (2)	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00			
75	Autres produits de gestion courante (2)	1 997,26	0,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00			
Total de	es recettes de gestion des services	17 497,26	0,00	18 300,00	18 300,00	18 300,00			
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00			
Total de	es recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Total de	es recettes réelles	17 497,26	0,00	18 300,00	18 300,00	18 300,00			
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	P. Leavis	0,00	0,00	0,00			
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00			
Total de	es recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00			

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	6 479,40

Total des recettes de fonctionnement cumulées 24 779,40

⁽¹⁾ Your relat l-8 pour le contenu du buoget précedent.

(2) Hors mochlism impulées aux chapitres de 16 to 107.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = D/ 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le défait du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Auxuner prévision budgétaires ne doit figurer aux articles 778 et 176 (cf. chapitre 024 + produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou ilées à la terue d'un inventière permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	23 450,00	0,00	0,00	24 779,40	24 779,40	0,00	24 779,40	24 779,40
011	Charges à caractère général (4)	16 500,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
6067	Fournitures scolaires	3 500,00	0,00	SUBJECT NO.	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6068	Autres matières et fournitures	8 500,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6288	Autres services extérieurs	4 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		00,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00	The public lines	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	6 950,00	0,00	0,00	6 779,40	6 779,40	0,00	6 779,40	6 779,40
65132	Prix	300,00	0,00	ASSESSED FOR	300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
65134	Aides	0,00	0,00		6 479,40	6 479,40	0,00	6 479,40	6 479,40
65138	Autres secours	6 650,00	0,00	TO SELL TO SELL TO	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des o	lépenses de gestion des services	23 450,00	0,00	0,00	24 779,40	24 779,40	0,00	24 779,40	24 779,40
66	Charges financières	0,00	0,00	THE DESCRIPTION	0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00	D. B. LUGI	N. P. S.		The same	
Total des d	harges financières et spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des o	lépenses réelles	23 450,00	0,00	0,00	24 779,40	24 779,40	0,00	24 779,40	24 779,40
023	Virement à la section d'investissement	0,00	Maria		0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			0,00	0,00	2 (8)	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
Total des dépense	es d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,0

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)					
Montant des ICNE de l'exercice	0,00				
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00				
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00				

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir était l-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont voldes lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 65 peuvent figurer dans le détait du chapitre à la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ct. définitions des chapitres des des opérations d'ortre (DF 042 = Rt 043) (DF 042 = Rt 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 × produit des cessions d'immobilisations *).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à 1a tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 68112 sera négalif.

III – VOTE DU BUDGET	111
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	17 497,26	0,00	18 300,00	18 300,00	18 300,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
706888	Autres	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
74741	Participation communes membres du GFP	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 997,26	0,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00
756	Libéralités reçues	1 997,26	0,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recet	ttes de gestion des services	17 497,26	0,00	18 300,00	18 300,00	18 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recet	ites réelles	17 497,26	0,00	18 300,00	18 300,00	18 300,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	No. of Concession, Name of Street, or other Persons, Name of Street, or ot	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	ASSESSED OF THE PARTY OF THE PA	0,00	0,00	0,00
Total des recet	ites d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0.00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
■ Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = Df 040) (RF 043 = DF 043).
 (5) Auxune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 e produit des cessions d'immobilisations »).
 (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières lailes que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (8) Destiné à retracer le prélévement de la part non départementaire de la taxe.
 (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	362,95	362,95
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	362,95	362,95

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	362,95	362,95
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	362,95	362,95

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	0,00

⁽¹⁾ Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

⁽³⁾ Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	0,00
16 Empre	unts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense:	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest, non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (4)	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Dépréciations des immobilisations		
31	Matières premières (et fournitures) (5)		
33	En-cours de production de biens (5)		
35	Stocks de produits (5)		
39	Dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Dépréciation des comptes de tiers		
59	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

⁽⁵⁾ Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Nombre de membres en exercice 40 Nombre de membres présents : 06 Nombre de suffrages exprimés : 06

Pour: 0\$
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation : M/33/20 LY

Présenté par (1), le Récodent
A, le A Samons, le 04/04/2014

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A . le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3). Cavilé de Jation de la Came des Ecles de la Ville de Sennois

	/
AUBIN MARTINE	
BIDARD OLIVIA	V
BOUTGHOURDINE MAJDA	
BRULE MARIE-CLAUDE	m. EB
CAPBLANC NATHALIE	
COUTELIER MARIE-CLAUDE	
EL MERNISSI JAMILA	
GUILBAUD AUDREY	AGT 1
JAMET BERNARD	Jain
TOUMI NADIA	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.

